



## **BOURGEOISIE DE LA NEUVEVILLE**

Le Conseil bourgeois de La Neuveville informe les bourgeoises et bourgeois neuvevillois qu'il mettra en dépôt public, du 23 avril 2021 au 24 mai 2021 :

Le règlement d'organisation (RO) de la Commune bourgeoise de La Neuveville.

Ce document sera déposé publiquement au Secrétariat de la commune bourgeoise pendant la période susmentionnée. Il sera possible de le consulter pendant les heures d'ouverture des bureaux de l'administration ou sur rendez-vous (le dépôt a lieu au bureau des impôts de la commune municipale de La Neuveville).

Cet objet sera soumis au vote lors de l'assemblée bourgeoise du samedi 26 juin 2021.

La Neuveville, le 22 avril 2021

LE CONSEIL BOURGEOIS